

Site MATH.en.JEANS : <http://www.mathenjeans.fr/>

1) En haut à droite

Nom d'utilisateur :

Prénom Nom (majuscules et accents indifférents, mais les tirets ne sont pas facultatifs)

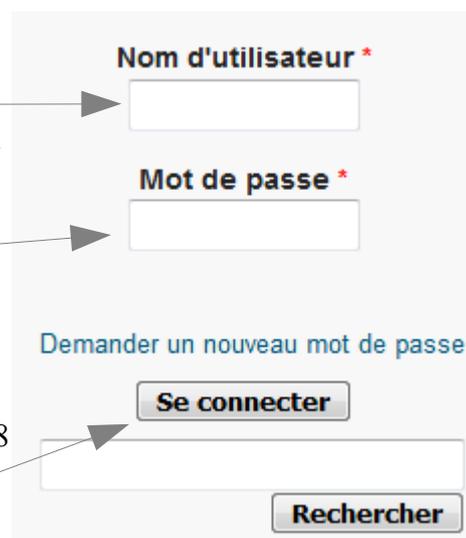
Exemple Hubert PROAL

Mot de passe :

Le même qu'avant pour les anciens (même les très anciens) sinon la partie de votre adresse mail avant le "@" suivie de "mej2018"

Exemple hubert.proal@gmail.com devient hubert.proalmej2018 après vous pouvez le modifier.

Une fois les champs remplis, vous faites « Se connecter ».



2) Toujours en haut à droite

« Mon compte » pour inscrire vos paramètres et changer de mot de passe.

« Mes contenus » vous conduit aux différentes fiches à remplir, par exemple la fiche atelier



Mes contenus 2017-2018

	Mise à jour	Modifier	Année(s)
Lycée Val de Durance (Pertuis) 2018-2019	Atelier	nouveau	26 septembre 2018
		Modifier	2018-2019

Il vous reste à la « Modifier » et surtout à enregistrer à la fin de la saisie (en bas de la feuille)

Enregistrer **Aperçu**

Éléments à nous communiquer :

Nombre d'élèves et si possible la répartition F/G. C'est important pour avoir un photo de l'action MeJ dès le début d'année.

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<small>Nombre d'élèves participant à l'atelier. Donnez un nombre même indicatif - vous pourrez le changer Le nombre d'élèves participant au congrès est à indiquer sur les fiches congrès</small>	<small>VALEUR NUMERIQUE</small>	<small>VALEUR NUMERIQUE</small>

Lire et valider la charte

VALIDATION DE LA CHARTE DES ATELIERS MATH.en.JEANS.

Oui, j'ai bien lu la charte MATH.en.JEANS et j'y adhère *

[La charte des ateliers SE TROUVE ICI.](#)

Pour le 7/12, il faudra fournir, à vos équipes régionale, les formulaires de droits à l'image

AUTORISATIONS POUR LES DROITS À L'IMAGE : [vous trouverez ici les formulaires](#). Ils sont à faire remplir et à retourner à vos correspondants régionaux dès que possible.